



Rouyn-Noranda, le 21 juillet 2021

Aux : Administrateurs de l'Agence régionale de mise en valeur des Forêts privées de l'Abitibi;

Conseillers forestiers

Propriétaires de boisés privés

De : Alain Shink, Président de l'Agence

Objet : Diminution importante du nombre de plants destinés au reboisement pour l'année 2021-2022

Bonjour à tous,

Nous désirons vous informer d'une situation préoccupante en ce qui concerne le reboisement de cette année et qui aura des impacts chez certains d'entre vous.

Il y a eu un gel tardif à la pépinière de Guyenne qui a affecté les productions de plants réduisant de façon significative les disponibilités pour la présente saison. Quoique cet événement touche plusieurs intervenants en forêt privée et en forêt publique, il est particulièrement dommageable pour notre forêt privée.

En effet, c'est une perte de plus de 50% pour nos projets prévus en 2021. Il est donc assuré que nous ne pourrons réaliser l'ensemble des travaux que nous avons prévus. Dès la nouvelle connue, l'Agence, en collaboration avec les conseillers forestiers, a entrepris des démarches pour tenter de compenser ces pertes et d'autre part a déterminé les secteurs devant être reportés avec le moins d'impact.

En plus des reboisements non réalisés, ceci pourrait avoir des impacts sur les travaux de préparation de terrain pour les futurs reboisements.

Les conseillers forestiers sont des spécialistes de l'aménagement qui prendront les décisions éclairées en vue de préserver au mieux les investissements faits et concourir à l'atteinte de nos objectifs.

Nous sommes conscients des impacts que cela occasionne. Ce genre d'événement, heureusement, est plutôt rare. Nous sollicitons la collaboration et la compréhension de tous pour y faire face.

Veuillez agréer nos sincères remerciements.

**Alain Shink
Président**